

Réunion d'information Terminales



parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

www.parcoursup.fr

Version 2 - 14 Janvier 2019



TROIS PISTES DE RÉFLEXION

Quel type d'étude?

Quel domaine d'étude ou professionnel?

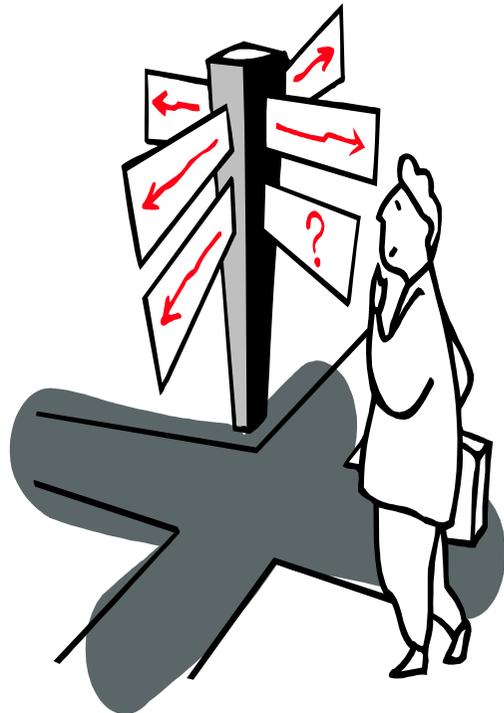
Élaborer un projet d'orientation : c'est choisir...

PROJET: RENCONTRER

- Enseignants de Terminale (Fiche Parcours sup)
- Psychologue de l'Education Nationale spé Education/Orientation
- Rencontrer les étudiant et les enseignants de l'enseignement supérieur

Permanences des Psychologues de l'Éducation Nationale au lycée

Prendre rendez-vous à la vie scolaire



Mme PONCEAU

Lundi : 09h-12h (1 sem/2) & 13h-17h

Vendredi : 09h-12H

M GLEYROUX :

Lundi (1 sem/2): 9h-12h

Mardi : 9h-17h





CIO

23 avenue Robert Schuman
BT Emploi Les Terres-Neuves
33130 BEGLES
(arrêt tram C « La belle rose »)

centre d'information
et d'orientation
Bordeaux Sud

académie
Bordeaux
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



**Ouvert à tout public
(collégiens, lycéens, étudiants, adultes)**

Rendez-vous à prendre par téléphone: 05 57 59 00 80

Lundi au vendredi: 9h-17h

**Ouvert pendant les congés scolaires : 9h30-12h30 &
13h30-17h**

(fermeture 17 juillet / réouverture le 24 août.)



L'onglet orientation du site du lycée



Accueil Actualités Le lycée ▼ Nos formations ▼ Vie lycéenne ▼ Pédagogie ▼ GRETA Actions

Accueil » Vie lycéenne » Espace Orientation

Services



scolarité services

Aide à la connexion
Guide Pronote Parents

En ce moment



Espace Orientation

Bienvenue dans l'espace Orientation. Ces rubriques sont à votre disposition pour vous guider dans vos choix d'orientation tout au long du lycée.



[Présentation des psychologues de l'Éducation Nationale](#)

Les psychologues de l'Éducation Nationale interviennent au lycée Vaclav Havel et proposent, entre autres, des informations sur les formations, les métiers et les procédures d'orientation et d'affectation.



[Présentation et informations sur le nouveau bac](#), pour les élèves entrant en première à compter de la rentrée 2019.



Terminales 2019-2020.FR

Un site dédié à l'orientation

- > **Découvrir les filières de formation de l'enseignement supérieur**
- > **Découvrir des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle**
- > **Connaître les caractéristiques des filières les plus demandées (STAPS, Droit, Psychologie, études de santé...) et les opportunités des filières d'avenir**
- > **Échanger** par chat, mail ou téléphone avec des conseillers

The screenshot displays the website interface for 'TERMINALES 2019/2020'. At the top, it features logos for the French Republic, the Ministry of National Education and Vocational Training, and the Ministry of Higher Education, Research, and Innovation. The main header includes the text 'TERMINALES 2019/2020' and '5 ÉTAPES POUR MON PARCOURS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR', along with the 'onisep' logo and 'MON ORIENTATION EN LIGNE'. Below the header is a navigation bar with five steps: ÉTAPE 1 (Explorer les possibles), ÉTAPE 2 (Je découvre les formations et les parcours), ÉTAPE 3 (J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix), ÉTAPE 4 (Je souhaite en parler), and ÉTAPE 5 (Je prépare mon entrée dans la vie étudiante). The main content area is divided into five columns corresponding to these steps. The first column, 'J'explore les possibles', contains a list of links: '10 conseils pour s'orienter', 'Que faire après mon bac?', 'Rechercher un métier', 'Info filières', and 'Découvrir le monde professionnel'. The other columns feature icons and titles: a building for 'Je découvre les formations et les parcours', a lightbulb for 'J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix', a play button for 'Je souhaite en parler', and a graduation cap for 'Je prépare mon entrée dans la vie étudiante'.

Le calendrier 2020 en trois étapes

Novembre 2019 > Janvier 2020
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

22 Janvier > 12 mars 2020
Je formule mes vœux
Jusqu'au 2 avril
Je finalise mon dossier

2

19 Mai > 17 Juillet 2020
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov.

Déc.

Janvier 2020

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Jeudi 12 mars :
Dernier jour pour formuler
mes vœux

CANDIDATURES - ADMISSION 2020

22 janvier
12 mars (23h59)

JE M'INSCRIS
sur Parcoursup

**JE SAISIS &
J'ENREGISTRE
MES VŒUX**

Jusqu'au
2 avril (23h59)

**JE FINALISE
MES DOSSIERS**

&

**JE CONFIRME
CHACUN DE MES VŒUX**

Don't
forget!



Après le 12 mars (23h59)

✓ Je ne peux plus ajouter de vœu ou remplacer un vœu par un autre.

Après le 2 avril (23h59)

✓ Je ne peux plus rien modifier dans mes dossiers.

S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

Les **éléments nécessaires à l'inscription** :

- > Une **adresse électronique valide**
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) → les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Important : renseigner un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. **Les parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

Des questions ? Besoin d'assistance pour s'inscrire ?

- > Numéro vert : 0 800 400 070 (des numéros spécifiques pour les départements d'outre-mer)
- > Messagerie contact depuis son dossier
- > Tutoriels disponibles sur le site Parcoursup.fr

RECHERCHER DES FORMATIONS SUR PARCOURSUP



Recherche des formations

🔍 Veuillez entrer votre recherche par mots clés

Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche

Effacer les filtres

Types d'établissement

- Etablissements Publics 10212/ 10687
- Etablissements Privés 3212/ 3278

Apprentissage

- Formations en apprentissage 3109/ 3160
- Formations hors apprentissage 10638/ 11144

Types de formation

- BTS - BTS - BTSM 7393/ 7703
- C.M.I - Coursus Master 95

Trier par

I.U.T. La Rochelle DUT - Techniques de commercialisation	Taux d'accès 28%	Général 50%	Techno 49%	Pro 1%
Université Paul Valéry - Montpellier 3 Licence - Lettres -	Taux d'accès 100%	Général 75%	Techno 9%	Pro 13%
Lycée Joseph Fourier BTS - Services - Comptabilité et gestion	Taux d'accès 42%	Général 35%	Techno 24%	Pro 41%
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne Double licence - Histoire / Histoire de l'art et archéologie	Taux d'accès 45%			

Données formations : Parcoursup @ parcoursup.fr | Données cartographiques: OpenStreetMap

FORMULER DES VŒUX

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

> Jusqu'à 10 vœux

***Conseil** : penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives*

> Pas de classement

> Jusqu'à 10 vœux supplémentaires en apprentissage

***Conseil** : éviter de ne formuler qu'un seul vœu (en 2019, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne)*

VŒUX MOTIVÉS

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

- > Pour des **formations sélectives**
(Classe prépa, BTS, DUT, écoles, IFSI, IEP...) et
certaines **non sélectives** (licence, PASS)
- > **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le
lycéen explique ce qui motive chacun de ses
vœux.

LES VŒUX MULTIPLES: POUR ÉLARGIR LES POSSIBILITÉS

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

> **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**

Ex: Je demande le BTS Communication dans 6 lycées

> **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux → 1 sous-vœu = 1 établissement différent.**

> **1 vœu multiple = 1 vœu** parmi les 10 vœux possibles.

> **20 sous-vœux maximum au total**

> **Exception: pas de limite de sous-vœux, pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé**

- Ecoles de commerce/management
- Écoles d'ingénieurs (concours commun)
- IFSI
- EFTS

Remarque : la demande d'une classe prépa dans un même établissement avec ET sans internat compte pour un seul sous-vœu

> **Pas de classement**

FORMATIONS CONCERNÉES PAR LES VŒUX MULTIPLES

- BTS
- DUT,
- CPGE,
- DN MADE :
- DCG (diplômes de comptabilité et de gestion) :

Exemple : vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents
→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux

- Les IFSI (instituts de formation en soin infirmier)
- les formations d'orthophonie , orthoptie et audioprothèse (pour la plupart d'entre elles)

CANDIDATURES

- ✓ **Vœu**
- ✓ **Vœu multiple - sous-vœux**

Exemple, la liste ci-dessous comporte :

- ★ 2 vœux sur 10 vœux possibles
- ☆ 3 sous-vœux sur 20 sous-vœux possibles.

Formation	Type	Etat	Pour modifier, compléter, confirmer, supprimer
★ Université de Bordeaux - Bordeaux Métropole (Public) 🏛️ Licence - Economie et gestion Parcours : Economie gestion		<input checked="" type="radio"/> Vous êtes dans le secteur	<input type="button" value="☰ Détails..."/>
★ Vœu multiple national : DUT - Service - Gestion des entreprises et des administrations			
☆ I.U.T du Limousin - site de Brive Brive-la-Gaillarde (19) DUT - Service : Gestion des entreprises et des administrations	DUT		<input type="button" value="☰ Détails..."/>
☆ I.U.T. de Bordeaux - Site Bordeaux-Bastide Bordeaux (33) DUT - Service : Gestion des entreprises et des administrations	DUT		<input type="button" value="☰ Détails..."/>
☆ I.U.T. de Bayonne Anglet (64) DUT - Service : Gestion des entreprises et des administrations	DUT		<input type="button" value="☰ Détails..."/>

PARCOURSUP/APPRENTISSAGE

- > **Pour trouver les formations en apprentissage sur Parcoursup** → le moteur de recherche de formations et de cocher le filtre « Formations en apprentissage »
→ liste distincte de celle des vœux formulés pour des formations sous statut d'étudiant.
- > **10 vœux en apprentissage, en plus des 10 vœux autorisés pour des formations sous statut d'étudiant.**
- > **Pas de classement**
- > **tuto « Comment formuler ses vœux en apprentissage », sur parcoursup.fr.**

LA RUBRIQUE «ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊTS»

Jusqu'au
2 avril inclus

Expériences extrascolaires

- > expérience d'encadrement ou d'animation
- > engagement civique, associatif
- > expériences professionnelles ou stages
- > ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles)

Cette rubrique est facultative mais c'est un atout supplémentaire pour le lycéen

L'EXAMEN DES VŒUX PAR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Du 7 avril au
11 mai

- > le projet de formation motivé
- > les bulletins de 1ère et terminale (1^{er} et 2^{ème} trimestre ou 1^{er} semestre) et les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat
- > les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > le contenu de la rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée
- > la fiche Avenir renseignée par le lycée

PHASE D'ADMISSION : LES LYCÉENS FONT LEUR CHOIX

19 mai - 17 juillet
**PHASE PRINCIPALE
D'ADMISSION**

INSCRIPTION
dans la formation
que j'ai acceptée

17-24 JUIN
Épreuves
du Bac
▼
Suspension
de la
procédure
d'admission

25 juin
11 septembre
**PHASE
COMPLÉMENTAIRE**
A partir du 8 juillet
Sollicitation de la CAES

PHASE D'ADMISSION : LES LYCÉENS FONT LEUR CHOIX

> Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure

1 candidat accepte 1 choix = Libération 1 place = 1 nouvelle proposition de place pour 1 autre candidat

> Aide à la prise de décision pour listes d'attente

- rang dans la liste d'attente et nombre de candidats en attente
- rang de celui du dernier candidat admis cette année et celui du dernier candidat admis en 2019 (si l'information est disponible)

LES RÉPONSES DES FORMATIONS

Le 19 mai 2020, les lycéens reçoivent une réponse de la part des formations pour chaque vœu et chaque sous-vœu formulé :

> Formation sélective (BTS, DUT, CPGE, IFSI, écoles, ...) :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

Non

Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

> Formation non sélective (licences, PASS) :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de réussite personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

L'EXEMPLE DE CHLOÉ ÉLÈVE DE TERMINALE

- Chloé a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 19 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements

Vœux de Chloé

22 mai : réponses des établissements

22 mai : réponses de Chloé

La procédure continue

CPGE « A »	➔	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	➔	Renonce
BTS « B »	➔	En attente d'une place	➔	Maintient
Licence « C »	➔	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	➔	Renonce
CPGE « D »	➔	NON		
Licence « E »	➔	OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	➔	Renonce
DUT « F »	➔	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	➔	Accepte
DUT « G »	➔	En attente d'une place	➔	Maintient
CPGE « H »	➔	En attente d'une place	➔	Renonce

Elle accepte la proposition d'admission en DUT « F »

Elle maintient deux vœux en attente :
BTS « B » et DUT « G »

Elle choisit donc de renoncer aux trois autres propositions d'admission :
CPGE « A », Licence « C » et licence « E »

Elle choisit de renoncer à un vœu en attente :
CPGE « H »



L'EXEMPLE DE CHLOÉ ÉLÈVE DE TERMINALE

- Le 28 mai, Chloé reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le DUT « G », vœu maintenu en attente :



- Chloé accepte la proposition d'admission au DUT « G ».
- Elle renonce donc au DUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le DUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au DUT « G » une fois les résultats du bac connus.



COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

> **Quand une proposition d'admission est reçue, le candidat est prévenu :**

- **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle**
- **par notification sur l'application Parcoursup**
- **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : les parents seront également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable sur la plateforme / dossier candidat / profil

> **L'application Parcoursup:**

- elle permet de recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes durant la procédure
- **elle sera téléchargeable** avant le 19 mai sur



et



DÉLAIS DE RÉPONSE

> pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :

- **Entre le 19 et le 23 mai 2020 inclus** : vous avez 5 jours pour répondre

Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 19 mai 2020 : vous pouvez accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 23 mai 2020 inclus.

- **Le 24 mai 2020** : vous avez 4 jours pour répondre
- **À partir du 25 mai 2020** : vous avez 3 jours pour répondre

Attention pas de réponse = abandon de la candidature

L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

> Quand ?

A partir du 19 mai 2020

Nouveauté
2020

> Pour qui et pourquoi ?

Pour les candidats ayant des vœux en attente

Pour gagner en tranquillité : plus besoin de se connecter à la plateforme

A noter : le répondeur automatique est une option facultative.

> Comment ?

Les candidats ordonnent tous leur(s) vœu(x) en attente par ordre de préférence pour que le répondeur automatique puisse répondre à leur place aux propositions d'admission reçues.

L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

Exemple 1 : le candidat n'a qu'un seul vœu en attente et il active le répondeur automatique .

→ S'il reçoit une proposition pour ce vœu, elle sera acceptée automatiquement.

Exemple 2 : un candidat a déjà accepté une proposition et a conservé 3 vœux en attente qu'il classe en activant le répondeur automatique. Puis il obtient :

Vœux 1 en attente

Vœux 2 en attente : accepté

~~Vœux 3 en attente~~ : suppression

→ Son vœu n°3 en attente est supprimé tandis que son vœu n°1 en attente est maintenu.

QUE DES RÉPONSES NÉGATIVES...

> PHASE COMPLÉMENTAIRE

- à partir du 25 juin 2020 jusqu'au 10 septembre
- formuler des nouveaux vœux

- > **Après les résultats du bac (7 juillet 2020)** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)**
→ elle étudie les dossiers et aide les candidats à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

UN POINT D'ÉTAPE OBLIGATOIRE FIN JUIN

>Quand ?

Du 29 juin au 1^{er} juillet

>Pour qui et pourquoi ?

Pour les seuls candidats ayant des vœux en attente (qu'ils aient accepté ou non une proposition d'admission)

A noter : Les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés. Il en est de même pour ceux qui ont activé l'option « répondeur automatique ».

Pour faire le point sur votre dossier

>Comment ?

Les candidats doivent se connecter et indiquer (avant le 1^{er} juillet 23h59, heure de Paris) les vœux en attente qui les intéressent toujours

FOCUS SUR LES PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ

Nouveauté
2020

L'objectif → diversifier les profils des étudiants et garantir des poursuites d'études et perspectives d'insertion variées

Trois principes :

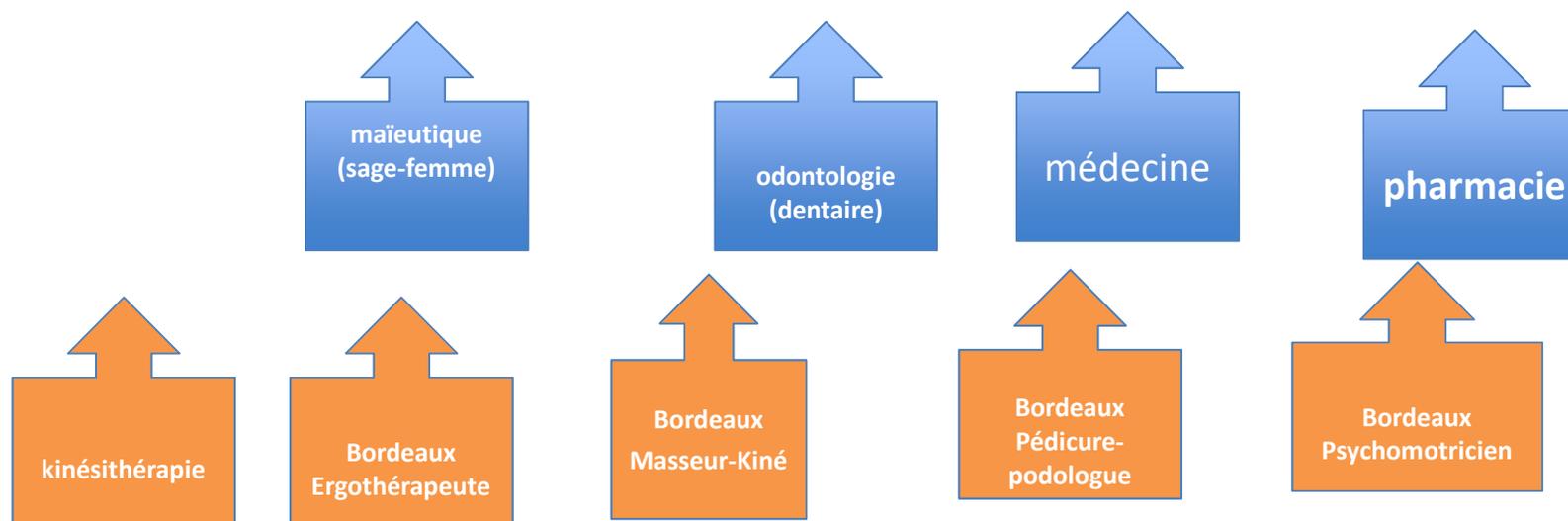
- > Possibilité d'accéder aux études de santé après (une), deux ou trois années d'études à l'université ou de poursuivre vers un diplôme de licence
- > Deux chances pour candidater aux études de santé tout au long de son parcours de 1^{er} cycle

FOCUS SUR LES PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ (BORDEAUX)

L.AS
licence avec option « accès
santé »

Deux parcours

PASS
parcours spécifique « accès santé »



Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

Comment ça marche ?

Validation année permet de se présenter aux épreuves (juin)

Obligation de valider des enseignements mineurs (droit, psycho, chimie, ecogestion, philo, science de la vie, STAPS)
→ présentiel ou distantiel



Si je ne valide pas mon année à la rentrée 2021:

- Je ne peux pas me réinscrire en PASS
- Je peux candidater en L.AS (L1) via Parcoursup
- Je peux candidater à d'autres formations sur Parcoursup

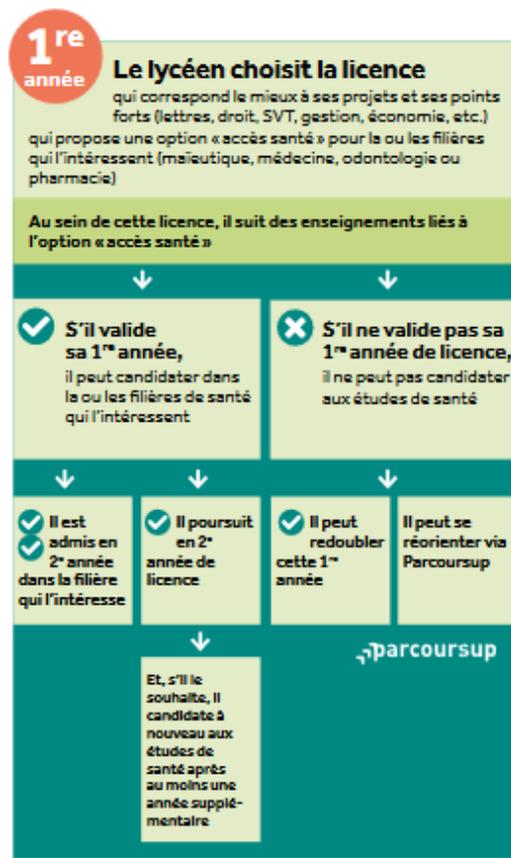
Une licence avec une option « accès santé » (L.AS)

Comment ça marche ?

Je peux officiellement me présenter aux épreuves en fin de L1 mais plus accessible fin L2, L3

Je peux me présenter aux épreuves 2 fois.

Épreuves L.AS ≠ Épreuves PAS



Pour Bordeaux:
L.AS

- droit/santé
- Eco gestion/santé
- Psycho/santé,
- STAPS/ santé
- chimie/santé
- science de la vie/ santé

LICENCE = 180 ECTS

- > ECTS =European Credit Transfer System
 - Système Européen de transfert d'unités de cours capitalisables
- > L1 (Licence 1^{ère} année) = 60 ECTS
- > L2 (Licence 2^{ème} année) = 60 ECTS
- > L3(Licence 3^{ème} année) = 60 ECTS

- > **DIPLÔME LICENCE 180 ECTS**

VOIES D'ACCÈS AUX FILIÈRES MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE ET PHARMACIE (MMOP)

5- Présentation d'une candidature à l'admission en filière MMOP

- à condition d'avoir validé **60 ou 120 ECTS** obtenus au cours de l'une des trois voies d'accès (PASS, LAS) et d'avoir obtenu au moins **10 ECTS dans des UE de Santé**
- La candidature peut concerner une ou plusieurs des formations MMOP

A l'Université de Bordeaux

- ✗ Nécessité d'avoir validé **30 ECTS en Santé ou équivalents** adaptés à la filière visée (corpus d'UE définies pour chaque formation en santé)

6- Chaque étudiant a 2 possibilités de candidater aux épreuves d'admission en filière MMOP

- à condition d'avoir validé 60 ECTS supplémentaires lors de la seconde candidature (sauf s'il a déjà 180 ECTS)
- l'inscription en PASS vaut pour une candidature, qu'elle soit présentée ou non, sans possibilité de redoubler en PASS

ORGANISATION DES ÉPREUVES D'ACCÈS EN MMOP

7- L'admission en MMOP est subordonnée à la réussite à deux groupes d'épreuves

- ✗ Premier groupe d'épreuves :
Pour chaque parcours d'accès et chaque formation MMOP visée, ce groupe d'épreuves d'admission est basé sur des **critères académiques** (notes aux UE santé + notes aux UE disciplinaires)
Deux seuils de notes sont fixés, dans une logique d'admissibilité et/ou d'admission directe :
 - Au dessus d'un seuil fixé les candidats sont directement admis dans la filière MMOP visée
 - En dessous de ce seuil et à condition d'atteindre les notes minimales, les candidats sont autorisés à se présenter à un second groupe d'épreuves
 - En dessous des notes minimales, les candidats ne sont pas autorisés à intégrer la filière MMOP
- ✗ Deuxième groupe d'épreuves :
Pour chaque groupe de parcours (et éventuellement pour chaque formation MMOP visée), des épreuves spécifiques **évaluent d'autres compétences** pour acter de l'admission dans les filières MMOP.
 - Ces épreuves **peuvent** comprendre un **écrit** et **doivent** comprendre un **oral** sous la forme **d'au moins deux entretiens** ;
 - Une partie des membres du jury est extérieur à l'université

Les critères d'admission de ces deux groupes d'épreuves ne sont pas encore définis

ORGANISATION DU PASS

9- Le PASS est composé de :

- 30 ECTS d'UE Santé, requis pour candidater en MMOP
- Au moins 10 ECTS disciplinaires au choix de l'étudiant parmi les LAS proposées par l'établissement
- UE Anglais
- UE Préparation aux épreuves d'admission
- UE Découverte des métiers de santé

Les 30 ECTS Santé requis sont variables selon la filière MMOP visée par l'étudiant qui sera peut-être amené à en valider plus (à 6 ECTS près) s'il vise plusieurs filières

De même, pour les UE disciplinaires de Licence, ils peuvent aller de 10 à 18 ECTS selon la mention choisie par l'étudiant

Le complément de crédits pour acquérir 60 ECTS peut être choisi parmi des UE Santé optionnelles ou des UE disciplinaires

ORGANISATION D'UNE LAS

8- une LAS est composé de :

- UE disciplinaires de la mention de licence
- Au moins 10 ECTS d'UE Santé, totalement ou partiellement inclus dans le programme de la licence
- UE Anglais
- UE Préparation aux épreuves d'admission
- UE Découverte des métiers de santé

A Bordeaux

Compte tenu des **30 ECTS Santé ou équivalents nécessaires pour candidater en MMOP**, un étudiant devra selon les filières :

- × Acquérir ces 30 ECTS ou équivalents dans un parcours de 60 ECTS
- × Acquérir ces 30 ECTS dans un parcours de plus de 60 ECTS (logique des parcours enrichis – max. +12 ECTS)
- × ou les acquérir sur plusieurs années

Toutes ces dispositions précises sont en cours de finalisation.

LE PASS ET LES L.AS SUR L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

Un PASS à l'Université de Bordeaux

sur le campus de Carreire, à Pau, à Dax, à Agen et à Périgueux

6 Licences Accès Santé à l'Université de Bordeaux

En Droit

sur les campus de Pessac, Agen et Périgueux

En Économie/Gestion

sur le campus de Pessac

En Biologie

sur le campus de Talence

En Chimie

sur le campus de Talence

En Psychologie

sur le campus de la Victoire

En STAPS

sur le campus de Pessac

Filière accessible uniquement pour les étudiants visant la filière Réadaptation

Une Licence Accès Santé à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

En Biologie (sur le campus de Pau)

Une Licence Accès Santé à l'Université de Bordeaux Montaigne

En Philosophie (sur le campus de Pessac)

En attente de confirmation

- × L'architecture de l'offre de formation
- × Le pourcentage de répartition des admissions à la filière MMOP-R
- × Les modalités d'enseignements en PASS et L.AS

PROJET D'ORGANISATION DES LAS À L'U DE BORDEAUX

Licence disciplinaire avec mineure santé S1 - S2

En cours de construction

Droit - Santé	Economie Gestion - Santé	Psychologie - Santé	STAPS - Santé	Chimie - Santé	SDV - Santé
UEs socle (40 ECTS)	UEs socle (45 ECTS)	UEs socle (45 ECTS)	UEs socle (48 ECTS)	UEs socle	UEs socle
UEs Santé (12 ECTS)	UEs Santé (12 ECTS)	UEs Santé (12 ECTS)	UEs Santé (12 ECTS)	UEs Santé	UEs Santé
Anglais (4 ECTS)	Anglais (4 ECTS)	Anglais (3 ECTS)	Anglais (Socle)	Anglais	Anglais
Préparation aux épreuves (3 ECTS)					
Pré-pro (3 ECTS)					

60 + 12 ECTS au maximum

340 PLACES EN L.AS BORDEAUX

- Droit/santé = 30 places Pessac, 30 places Agen, 30 places Périgueux
- Eco gestion/santé 35 places Pessac
- Psycho/santé 20 places
- STAPS/ santé 30 places
- Sciences de la vie/santé 80 places Talence , 80 places Pau
- Chimie/santé 40 places/ santé 80 places Talence, 60 places à Pau
- Philo/santé 35 places

CAPACITÉS D'ACCUEIL LYCÉENS : PASS

Compte-tenu des 340 places offertes en LAS, il est proposé d'établir les capacités d'accueil du PASS à 1 400 places

Soient : 1 740 places (>1 671 inscrits en PACES 2019) : cette capacité globale permet aux candidats potentiels d'être accueillis

L.AS 2^{ème} année

- Étudiants issus L.AS 1^{ère} année
- Étudiants PASS « collés » aux concours qui ont obtenu leur L1

L.AS 1^{ère} année
rentrée 2020